

FICHE DE RENSEIGNEMENT DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Année scolaire 2026 – 2027

À RETOURNER OBLIGATOIREMENT EN MAIRIE

Même si votre enfant ne fréquente pas les services périscolaires

REEMPLIR EN LETTRES CAPITALES

► 1. IDENTITÉ DE L'ENFANT

NOM : _____	PRÉNOM : _____
DATE DE NAISSANCE : _____	CLASSE : _____
ADRESSE : _____	
COURRIEL DE CONTACT : _____@_____	

► 2. REPRÉSENTANT LÉGAUX DE L'ENFANT

Monsieur ☐ Madame ☐

NOM : _____	PRÉNOM : _____
Tél. : _____	_____
ADRESSE (si différente) : _____	

Monsieur ☐ Madame ☐

NOM : _____	PRÉNOM : _____
Tél. : _____	_____
ADRESSE (si différente) : _____	

► 3. PERSONNES À CONTACTER ET AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT EN CAS D'URGENCE OU D'INDISPONIBILITÉ DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Monsieur ☐ Madame ☐

NOM : _____	PRÉNOM : _____
Tél. : _____	_____

Monsieur ☐ Madame ☐

NOM : _____	PRÉNOM : _____
Tél. : _____	_____

Monsieur ☐ Madame ☐

NOM : _____	PRÉNOM : _____
Tél. : _____	_____

Monsieur ☐ Madame ☐

NOM : _____	PRÉNOM : _____
Tél. : _____	_____

► 4. RÉGIME ALIMENTAIRE

☐ Aucun régime alimentaire particulier

☐ PAI – Protocole d'Accueil Individualisé

(Prendre contact avec Madame DHAINÉ – Directrice d'école – 01.64.42.55.89.)

☐ Sans porc

☐ Sans viande

► 5. PLANNING ANNUEL INFORMATIF D'UTILISATION DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Une seule formule peut être cochée par colonne (Régulier ou Occasionnel).

La journée complète inclut le repas du midi.

ACCUEIL EN SEMAINE (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Créneaux	RÉGULIER				OCCASIONNEL
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	
Garderie du matin	☐	☐	☐	☐	☐
Restauration scolaire	☐	☐	☐	☐	☐
Étude élémentaire	☐	☐	☐	☐	☐
Garderie du soir	☐	☐	☐	☐	☐

ACCUEIL DU MERCREDI

Formule	RÉGULIER	OCCASIONNEL
Matin sans repas	☐	☐
Matin avec repas	☐	☐
Après-midi sans repas	☐	☐
Après-midi avec repas	☐	☐
Journée complète avec repas	☐	☐

**INSCRIPTION
PRÉALABLE
OBLIGATOIRE SUR**



**MON ESPACE
Famille**

<https://www.monespacefamille.fr/accueil/>

► 6. INSCRIPTIONS ET ANNULATIONS

Toutes les inscriptions occasionnelles et les modifications d'inscriptions, notamment les annulations, se feront exclusivement sur le portail famille <https://app.monespacefamille.fr>, 48 heures à l'avance jours ouvrés, dans les délais suivants :

- Le jeudi, avant 10 h pour le lundi,
- Le vendredi, avant 10 h pour le mardi,
- Le lundi, avant 10 h pour le mercredi,
- Le mardi, avant 10 h pour le jeudi,
- Le mercredi, avant 10 h pour le vendredi

► 7. AUTORISATION PARENTALE DE RETOUR AUTONOME AU DOMICILE

(Entourer la réponse)

➤ De l'étude à 18h	OUI	NON
➤ De la garderie à 18h	OUI	NON
➤ De la garderie à 19h	OUI	NON
➤ De la garderie, le mercredi à 11h30	OUI	NON
➤ De la cantine, le mercredi à 13h30	OUI	NON
➤ De la garderie, le mercredi à 15h	OUI	NON
➤ De la garderie, le mercredi à 16h30	OUI	NON
➤ De la garderie, le mercredi à 18h	OUI	NON
➤ De la garderie, le mercredi à 19h	OUI	NON

► 8. CIRCUIT SCOLAIRE SPÉCIAL uniquement pour les enfants riverains de l'avenue du Général Leclerc, des rues André René Motte, Lavoisier, Pillot et Renoir (Cités Aumaître)

⚠ INSCRIPTIONS : Pour obtenir un titre de transport obligatoire se rendre sur www.iledefrance-mobilites.fr.

⚠ Le Titre de transport est à présenter tous les matins à la personne accompagnante.

(Entourer la réponse)

POINT D'ARRÊT	AUTORISATION PARENTALE DE RETOUR AUTONOME AU DOMICILE	
➤ Courbertin	OUI	NON
➤ Rue Lavoisier	OUI	NON

► 9. ENGAGEMENT ET SIGNATURE

Madame et / ou Monsieur : _____
reconnais(sons) avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur relatif aux services périscolaires, joint au présent document,

- ☐ autorise(ons) le personnel communal à garder mon enfant en cas de non - inscription aux services périscolaires et / ou en cas d'absence des personnes autorisées à venir chercher l'enfant,
☐ s'engage(ons) à retourner la charte de vie du périscolaire signée conjointement avec mon enfant,
☐ s'engage(ons) à régler les factures des services périscolaires.

Date : _____

Signature(s) : _____